

4.3 Politiques d'emploi

Les dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi prennent la forme d'aides à l'emploi, de stages de **formation professionnelle** ou de **mesures de retrait d'activité** anticipé. En 2010, le nombre total d'entrées dans ces dispositifs est en légère hausse, le dynamisme des entrées en **emplois aidés** compensant la baisse des entrées dans les mesures de retrait d'activité et en stages de formation.

Le 1^{er} janvier 2010, le **contrat unique d'insertion (CUI)**, contrat à durée déterminée ou indéterminée destiné à faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, est entré en vigueur en France métropolitaine. Ce contrat prend la forme du **CIE (contrat initiative emploi)** dans le secteur marchand et du **contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)** dans le secteur non marchand. Les contrats spécifiques aux bénéficiaires de minima sociaux – le **CI-RMA (contrat insertion-revenu minimum d'activité)** et le **contrat d'avenir** – ont été abrogés. En 2010, du fait de la persistance des effets de la crise, les moyens alloués aux contrats aidés sont restés élevés et un plan « rebond vers l'emploi », destiné aux demandeurs d'emploi en fin de droits et aux bénéficiaires du RSA, a été mis en œuvre. Le nombre d'entrées en contrats aidés non marchands atteint ainsi 377 000 en 2010, après 359 000 en 2009. Les entrées en CUI-CIE sont en revanche en léger recul par rapport à celles en CIE et en CI-RMA de 2009 (113 000 après 117 000). Les entrées en **contrats en alternance** se sont stabilisées.

Au total, en 2010, plus de 1 979 000 personnes sont entrées dans les dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi, soit un niveau proche de 2009. Le nombre de bénéficiaires fin 2010 est en légère baisse par rapport à fin 2009 et s'établit à 1 916 000.

En 2009, les **dépenses pour les politiques du marché du travail (PMT)** s'élèvent à 45,7 milliards d'euros, soit 2,4 % du produit intérieur brut (PIB). Après quatre années de repli, elles augmentent de près de 17 % en volume, dans un contexte de crise économique majeure et de dégradation du marché du travail depuis la mi-2008. Cette hausse est due principalement à celle des dépenses consacrées à l'indemnisation du chômage : 26,8 milliards d'euros (+ 20 %), dont 0,4 milliard d'euros pour l'indemnisation du chômage partiel. Les moyens affectés au Service public de l'emploi ont aussi augmenté de plus de 20 %. Les dépenses en faveur des mesures actives atteignent 13,8 milliards d'euros en 2009. Elles incluent notamment les contrats aidés du secteur non marchand (près de 3 milliards d'euros) et la formation des demandeurs d'emploi (près de 7 milliards d'euros).

En 2009, les pays de l'Union européenne à 27 ont consacré en moyenne 2,2 % de leur PIB aux interventions sur le marché du travail. Avec 2,4 %, la France se situe au 8^e rang, derrière la Belgique, l'Espagne, l'Irlande, le Danemark, les Pays-Bas, la Finlande et l'Allemagne. ■

Définitions

Formation professionnelle des demandeurs d'emploi : stages de formation organisés par l'AFPA ou les Conseils régionaux, stages financés dans le cadre du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE).

Mesures de retrait d'activité : Allocation spéciale du Fonds National de l'Emploi, Allocation de remplacement pour l'emploi, Cessation anticipée d'activité pour certains travailleurs salariés, Dispense de recherche d'emploi.

Contrat ou emploi aidé, Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), Contrat d'avenir (CAV), Contrat en alternance, Contrat initiative emploi (CIE), Contrat insertion – revenu minimum d'activité (CI-RMA), Contrat unique d'insertion, dépenses pour les politiques du marché du travail (PMT) : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'apprentissage en 2010 : des entrées presque aussi nombreuses qu'en 2009 et des contrats plus longs », *Dares Analyses* n° 89, Dares, décembre 2011.
- « Les contrats d'aide à l'emploi en 2010 : maintien des entrées à un haut niveau pour soutenir un emploi encore fragilisé par la crise », *Dares Analyses* n° 85, Dares, novembre 2011.
- « Labour market policy – expenditure and participants – Data 2009 », *Statistical books*, Eurostat, septembre 2011.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Principaux dispositifs spécifiques de politique d'emploi

en milliers

	Entrées en dispositif ¹		Bénéficiaires en fin d'année ²	
	2009 (r)	2010	2009 (r)	2010
Emploi marchand aidé	765	787	1 002	990
<i>dont : exonérations et primes à l'embauche de jeunes</i>	0	0	4	1
<i>exonérations et primes à l'embauche de CLD³</i>	117	113	92	64
<i>aide à la création d'entreprise</i>	175	201	182	210
<i>contrats en alternance</i>	425	427	572	568
<i>accomp. des restructurations</i>	5	5	11	9
Emploi non marchand aidé	359	377	241	254
<i>dont : Contrats d'Avenir</i>	98	0	68	5
<i>Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi</i>	260	0	172	8
<i>Contrat Unique d'Insertion non marchand</i>	0	377	0	241
Formation des demandeurs d'emploi	761	756	361	350
Stages de formation	680	622	332	319
Prévention du chômage de longue durée	81	134	29	31
Retraits d'activité	77	59	405	322
Prétraitements totales	2	1	15	7
Dispenses de recherche d'emploi	76	58	390	315
Total	1 962	1 979	2 010	1 916

1. Entrées initiales et reconductions.

2. Données corrigées des variations saisonnières.

3. Chômeurs de longue durée.

Champ : France métropolitaine.

Sources : ASP ; Dares ; DGEFP ; Insee ; Pôle Emploi.

Bénéficiaires des principaux dispositifs de politique d'emploi en 2009 selon le sexe et l'âge

en %

	Sexe		Âge		
	Hommes	Femmes	Moins de 26 ans	de 26 à 49 ans	50 ans ou plus
Emploi aidé dans le secteur marchand	62,8	37,2	66,0	27,9	6,1
Abais. de coûts salariaux	62,9	37,1	37,5	46,3	16,2
Soutien à l'emploi des jeunes en entreprise	71,0	29,0	100,0	0,0	0,0
Contrat initiative emploi	55,2	44,8	50,3	31,0	18,7
Contrat d'insertion-revenu minimum d'activité	53,5	46,5	4,2	78,5	17,3
Formation en alternance	63,1	36,9	96,5	3,1	0,4
Contrat d'apprentissage	68,4	31,6	100,0	0,0	0,0
Contrat de professionnalisation	50,4	49,6	88,0	10,5	1,4
Aide à la création d'emploi et d'activités¹ (e)	67,9	32,1	10,6	78,6	10,8
Emploi aidé dans le secteur non marchand	34,2	65,8	23,2	55,2	21,6
Contrats d'accompagnement dans l'emploi	30,9	69,1	30,8	48,5	20,7
Contrats d'avenir	41,0	59,0	4,4	71,1	24,5
Ensemble	57,3	42,7	57,8	33,1	9,1

1. Aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises.

Champ : France métropolitaine.

Sources : ASP ; Dares ; DGEFP ; Insee ; Pôle Emploi.

Dépenses pour les politiques du marché du travail de 2000 à 2009

en millions d'euros

	2000 (r)	2001 (r)	2002	2003 (r)	2004 (r)	2005	2006 (r)	2007 (r)	2008 (r)	2009
Services du marché du travail	2 513	2 904	3 232	3 698	3 848	4 035	4 357	4 237	4 006	4 873
Mesures actives	14 539	14 403	13 883	13 032	12 123	11 371	12 274	13 397	12 369	13 766
Formation professionnelle	5 335	4 912	4 544	4 807	5 082	4 981	5 194	5 685	5 491	6 855
Incitations à l'emploi	2 526	2 402	2 057	1 650	1 972	2 107	2 167	2 089	1 963	1 823
Emploi protégé	863	915	984	1 042	1 061	1 128	1 196	1 252	1 337	1 428
Création directe d'emploi	5 777	6 135	6 245	5 449	3 944	3 091	3 543	3 882	2 966	2 921
Aide à la création d'entreprise ¹	38	40	53	85	65	64	173	490	612	738
Soutiens	19 855	21 116	24 431	27 540	28 322	27 342	24 985	23 461	22 790	27 085
Maintien et soutien du revenu en cas de perte d'emploi	17 263	18 347	22 414	26 027	27 020	26 364	24 168	22 666	22 338	26 789
Prétraitements	2 592	2 769	2 017	1 513	1 302	978	817	795	452	296
Total	36 906	38 424	41 546	44 270	44 294	42 748	41 616	41 095	39 165	45 724
Dépenses totales (en % du PIB)	2,6	2,6	2,7	2,8	2,7	2,5	2,3	2,2	2,0	2,4

1. Estimation : les montants des exonérations de cotisations sociales ne sont pas connus en totalité.

Source : Dares.

Dépenses pour les politiques du marché du travail dans l'Union européenne en 2009

en % du PIB

	Total			dont			Total			dont		
		mesures actives	soutiens		mesures actives	soutiens		mesures actives	soutiens		mesures actives	soutiens
Allemagne (e)	2,5	0,63	1,52	France (e)	2,4	0,72	1,42	Pays-Bas (e)	2,9	0,79	1,70	
Autriche	2,3	0,67	1,50	Grèce (e)	0,9	0,21	0,69	Pologne	1,6	1,16	0,34	
Belgique	3,8	1,19	2,38	Hongrie	1,0	0,36	0,53	Portugal ¹	2,1	0,63	1,31	
Bulgarie	0,7	0,22	0,38	Irlande	3,5	0,65	2,62	Rép. tchèque	0,7	0,09	0,44	
Chypre (p)	0,7	0,07	0,59	Italie	1,8	0,34	1,39	Roumanie	0,5	0,04	0,38	
Danemark (e)	3,2	1,17	1,73	Lettonie (e)	1,3	0,27	1,03	Royaume-Uni (e)	0,7	0,05	0,33	
Espagne	3,7	0,65	2,96	Lituanie	0,9	0,20	0,61	Slovaquie	0,9	0,15	0,67	
Estonie	1,5	0,15	1,26	Luxembourg (e)	1,3	0,37	0,87	Slovénie	1,0	0,23	0,63	
Finlande	2,8	0,75	1,89	Malte	0,5	0,03	0,37	Suède (e)	1,8	0,67	0,72	

1. Rupture de série.

Note : les dépenses estimées sur l'ensemble de l'UE à 27 représentent 2,2 % du PIB de l'Union (dont 0,55 % pour les mesures actives et 1,40 % pour les mesures de soutien).

Sources : Eurostat ; Dares.